



Numéro de l'acte	2023-171-FINMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.8

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

QUESTION N°2023-171

MARCHES PUBLICS : AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE - PHASE 2 : ABORDS DE LA HALLE

RAPPORTEUR :

Monsieur Dominique LARDEUR
Conseiller Délégué, Travaux – Jardins ouvriers - Cimetières

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1414-2

Vu le Code de la Commande Publique en vigueur au 1^{er} avril 2019

Vu l'avis favorable de la commission consultative en date du 13 décembre 2023 à 11h00.

Vu l'avis favorable de la commission consultative en date du 18 décembre 2023 à 9h00, pour le lot 1, à la suite de la négociation qui s'est déroulée du 13 décembre au vendredi 15 décembre à 10h00.

Considérant qu'un marché à procédure adaptée a été lancé sur le profil acheteur le 10 novembre 2023 jusqu'au 4 décembre 2023 à 12h00 pour les travaux d'aménagement du centre-ville phase 2, estimé à :

TRANCHE FERME : ABORDS DE LA HALLE : 2 803 856,00 € HT soit 3 364 627,20 € TTC

- Lot n°1 : Terrassement Voirie Tranchées : 2 015 142,00 € HT soit 2 418 170,40 € TTC
- Lot n°2 : Réseaux secs Eclairage public : 390 660,00 € HT soit 468 792 € TTC
- Lot n°3 : Eau potable – défense incendie : 42 993,50 € HT soit 51 592,20 € TTC
- Lot n°4 : Espaces verts – plantations – mobiliers : 355 060,50 € HT soit 426 072,60 € TTC

TRANCHE OPTIONNELLE 1 : EXTENSION DE LA VOIE MÉDIANE : 224 231,25 € HT soit 269 077,50€ TTC

- Lot n°1 : Terrassement Voirie Tranchées : 162 024,25 € HT soit 194 429,10 € TTC
- Lot n°2 : Réseaux secs Eclairage public : 27 590,00 € HT soit 33 108 € TTC
- Lot n°3 : Eau potable – défense incendie : 14 067,50 € HT soit 16 881 € TTC
- Lot n°4 : Espaces verts – plantations – mobiliers : 20 549,50 € HT soit 24 659,40 € TTC

TRANCHE OPTIONNELLE 2 : EXTENSION DU QUAI DU COMMERCE : 435 316,50 € HT soit 522 379,80 € TTC

- Lot n°1 : Terrassement Voirie Tranchées : 261 374,00€ HT soit 313 648,80 € TTC
- Lot n°2 : Réseaux secs Eclairage public : 57 948,50 € HT soit 69 538,20 € TTC
- Lot n°3 : Eau potable – défense incendie : 7 640,00 € HT soit 9 168 € TTC
- Lot n°4 : Espaces verts – plantations – mobiliers : 108 354,00 € HT soit 130 024,80 € TTC

ESTIMATION GLOBALE TF + TO1 + TO2 = 3 463 403,75€ HT soit 4 156 084,50€ TTC

18 offres ont été reçues dans les délais.

Suite à l'analyse des offres effectuées en collaboration avec le cabinet V2R la commission consultative s'est tenue le 13 décembre 2023 à 11h00.

Sur la base du rapport d'analyse la commission se prononce favorablement sur l'attribution du marché aux entreprises suivantes :

Lot n°2 : Réseaux secs Eclairage public :

EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES pour un montant de 439 985,50 €HT (*quatre cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-cinq euros et cinquante centimes*) soit 527 982,60 € TTC (*cinq cent vingt-sept mille neuf cent quatre deux euros et soixante centimes*) (TF+TO1+TO2).

Lot n°3 : Eau potable – défense incendie :

SADE pour un montant de 68 884,36 € HT (*soixante-huit mille huit cent quatre-vingt-quatre euros et trente-six centimes*) soit 82 661,23 € TTC (*quatre-vingt-deux mille six cent soixante et un euro et vingt-trois centimes*) (TF+TO1+TO2).

Lot n°4 : Espaces verts – plantations – mobiliers :

SEVE TERNVI pour un montant de 374 449,38 € HT (*trois cent soixante-quatorze mille quatre cent quarante-neuf euros et trente-huit centimes*) soit 449 339,26 € TTC (*quatre cent quarante-neuf mille trois cent trente-neuf euros et vingt-six centimes*) (TF+TO1+TO2).

Une négociation pour le lot 1 s'est tenue du 13 au 15 décembre 2023. La commission consultative s'est tenue le 18 décembre 2023 à 9h00 et s'est prononcée favorablement à l'attribution du lot 1 : Terrassement voirie tranchées à l'entreprise suivante au regard du rapport d'analyse.

Lot n°1 : Terrassement Voirie Tranchées :

EUROVIA pour un montant de 1 838 505,31 € HT (*un million huit cent trente-huit mille cinq cent cinq euros et trente et un centime*) soit 2 206 206,37 € TTC (*deux millions deux cent six mille deux cent six euros et trente-sept centimes*) (TF+TO1+TO2).

MONTANT GLOBAL TF + TO1 + TO2 = 2 721 824,55€ HT (deux millions sept cent vingt et un mille huit cent vingt-quatre euros et cinquante-cinq centimes) soit 3 266 189,46€ (trois millions deux cent soixante-six mille cent quatre neuf euros et quarante-six centimes TTC

Après avoir entendu son rapporteur :

ARTICLE 1 : PRONONCE favorablement sur l'attribution des lots 1 à 4 de ce marché consacré à l'aménagement du Centre-Ville phase 2.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché et toutes les pièces afférentes avec les sociétés attributaires.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	25
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Le secrétaire de séance,
Francis PREDHOMME



Fait à ARQUES
Le 18 décembre 2023

Le Maire,
Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023**

Affiché le 19 décembre 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Dix-huit décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Douze décembre 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **21 présents**
- **3 absents non excusés**
- **1 absent excusé sans pouvoir**
- **4 absents excusés avec pouvoir**

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Dominique LARDEUR

Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS

Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

Peggy VAN GOETHEM - MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Monsieur Francis PREDHOMME est nommé secrétaire de séance.